

QUESTION ÉCRITE E-5359/09  
posée par Caroline Lucas (Verts/ALE)  
à la Commission

Objet: Bien-être des vaches laitières

En 2009, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié cinq avis scientifiques ainsi qu'un rapport sur le bien-être des vaches laitières. Ces documents démontrent que les vaches laitières modernes souffrent d'une série de graves problèmes de santé et de bien-être. L'EFSA conclut que la sélection génétique destinée à améliorer le rendement laitier constitue le principal facteur à l'origine de la mauvaise santé et du faible bien-être des vaches. Cette sélection génétique est associée à une augmentation des risques de claudication, de mastite, d'infertilité et de troubles du métabolisme. L'EFSA a également conclu que le bien-être s'améliore lorsque les vaches sont menées dans les prairies, au moins en été ou par temps sec, plutôt que gardées à l'intérieur. La claudication et d'autres problèmes sont plus fréquents chez des animaux qui ne broutent pas à l'extérieur de toute l'année.

Dès lors, la Commission peut-elle répondre aux questions suivantes:

1. La Commission prévoit-elle de proposer une réglementation relative au bien-être des vaches laitières et basée sur les avis de l'EFSA?
2. Dans la négative, quelle était l'intention de la Commission lorsqu'elle a demandé à l'EFSA de présenter un avis scientifique?